



Guéret, le 27 février 2018

Communiqué de presse

Perturbation neigeuse prévue sur le département de la Creuse

Une perturbation neigeuse abordera le sud du département demain en début d'après-midi où une quantité de neige de 1 à 2 cm est attendue.

Cette perturbation atteindra le nord du département vers 16h00 et devrait s'arrêter vers 22h00/00h00.

Le sol étant particulièrement froid, les chaussées vont blanchir très rapidement.

Les températures positives et le redoux sont attendues en milieu de nuit de mercredi à jeudi, mais un risque de regel sur les zones abritées n'est pas écarté.

Par conséquent malgré le temps sec, des plaques de verglas peuvent persister sur les routes jeudi matin.

Le Préfet de la Creuse appelle les habitants et les usagers à la plus grande prudence sur les routes et vous rappelle les conseils de comportement suivants :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez vous déplacer
- Privilégiez les transports en commun
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation routière (<http://www.bison-fute.gouv.fr/>)
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet de la Creuse